

## « Influences », une nouvelle résidence de KEREDES à Liffré

KEREDES construit 14 appartements du T2 au T4 dans un lotissement moderne de Liffré. Un bâtiment aux lignes actuelles pour des logements confortables et équipés, à proximité des commerces et à moins de 20km de Rennes, un site idéal pour investir dans un logement neuf et confortable, en accession libre comme en accession aidée (PSLA\*).



### Liffré : une ville à vivre

Nichée dans la verdure, Liffré est une ville attractive et en pleine croissance dotée de tous les services et d'une animation culturelle et sportive soutenue : complexe aquatique, forêt domaniale de 4 000 ha, salle de spectacle, randonnées et VTT... La population s'agrandit et se rajeunit, la ville s'est équipée de tous les services et bénéficie d'une très bonne desserte via l'A84, la D92 ou encore le réseau de bus Illenoo.

### Une résidence à taille humaine et des prestations soignées

La résidence Influences propose 14 logements sur trois niveaux, du T2 au T4, dont un duplex. KEREDES propose aux futurs habitants des logements de qualité, variés et spacieux, prolongés sur extérieurs (terrasses, balcons ou jardins), des chaudières individuelles au gaz, des salles de bains équipées, des places de stationnements privatives, un local à vélos... Dans un jeu d'habillage en métal et en zinc, l'architecture du bâtiment réserve des creux et des décrochés pour rythmer la façade et préserver des espaces protégés.

## Devenir propriétaire en toute sécurité à Liffré

Pour permettre à tous d'acheter et de se lancer dans un parcours résidentiel, KEREDES propose deux formules d'accessions :

### La Location-Accession\* (PSLA)

Avec le Prêt Social de Location-Accession\* (PSLA) l'acquisition de la résidence principale se fait en deux temps : une phase locative limitée dans le temps défini par l'acquéreur, puis la phase d'accession. Les avantages sont nombreux : des prix de vente encadrés, une TVA à 5,5%, l'exonération de taxe foncière pendant 15 ans, pas d'appel de fonds pendant la construction, et la garantie de rachat et de relogement.

### L'accession libre pour habiter ou investir \*\*

Les logements peuvent être achetés pour la résidence principale\* ou pour un investissement locatif.

*\* Sous conditions d'éligibilité.*

*\*\* Loi Pinel : le non-respect des conditions entraîne la perte des avantages fiscaux.*

*Investir dans l'immobilier comporte des risques.*

#### KEREDES

Influences est un projet de KEREDES, coopérative de l'immobilier depuis 1902. Acteur engagé et ancré sur son territoire, KEREDES réalise des projets de qualité, sur mesure et adaptés aux attentes et aux usages de chaque habitant.

Promotion Immobilière | Syndic de copropriété | Agence Immobilière